

### Depuis dix ans, les taux d'activité des hommes et des femmes se rapprochent, mais des différences de salaires persistent

Magalie DINAUCOURT, Roger RABIER - Insee

Jusqu'à la fin des années 1990, les taux d'activité féminine progressaient davantage dans la région qu'au niveau national, rattrapant ainsi leur retard. Depuis 1999, l'évolution des taux d'activité féminine de la région suit la tendance nationale, conservant l'écart entre la région et la métropole autour de 4 points. Si la part des hommes en emploi est restée stable en 10 ans, celle des femmes a continué sa progression. Plus souvent employées et à temps partiel, les femmes occupent davantage des postes dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale et beaucoup moins dans l'industrie. Ces différences de postes et de conditions d'emploi n'expliquent qu'une partie de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. L'estimation de l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes, similaire dans les autres régions de France métropolitaine, est sensiblement la même depuis le début des années 2000. Ces différences, au-delà des caractéristiques observées, alimentent l'hypothèse de la persistance de discriminations salariales entre femmes et hommes.

#### En Languedoc-Roussillon, la participation des femmes au marché du travail est toujours l'une des plus faibles de France

En Languedoc-Roussillon, la participation des femmes au marché du travail est l'une des plus faibles de France métropolitaine. En 2009, 64 % des femmes de 15 à 64 ans occupent un emploi ou déclarent en chercher un. Seule la région Nord-Pas-de-Calais affiche un taux d'activité féminine plus faible avec 61 %. Cette moindre participation n'est pas propre aux femmes. La région Languedoc-Roussillon, est la dernière région française pour la part d'hommes ayant un emploi ou en cherchant un, 72 % (tableau 1). La présence plus marquée de retraités ou préretraités au sein des 15 à 64 ans, mais aussi celle d'autres inactifs hors étudiants (personnes en incapacité de travailler, invalide, personne ne touchant qu'une pension de réversion par exemple), expliquent en partie ce décalage. De plus, les femmes sont plus nombreuses en proportion à

se déclarer au foyer, 10 % des femmes de 15 à 64 ans en Languedoc-Roussillon contre 8 % en métropole, et moins nombreuses à déclarer participer au marché du travail.

#### La différence entre les taux d'activité féminine régional et national se maintient

Jusqu'à la fin des années 1990, à tous les âges, les taux d'activité féminine progressaient davantage dans la région qu'au niveau national, rattrapant ainsi un retard notable. En 1975, 28 % des languedociennes étaient actives contre 44 % au niveau national, soit un écart de 16 points. En 1999, le comportement des femmes de la région se rapprochait de la moyenne des françaises, la différence entre leur taux d'activité n'était plus que de 4 points (graphique 1). Puis, entre 1999 et 2009, l'évolution des taux d'activité de la région suit la tendance nationale, l'écart entre le taux

Tableau 1 : Répartition de la population du Languedoc-Roussillon par sexe et activité en 2009

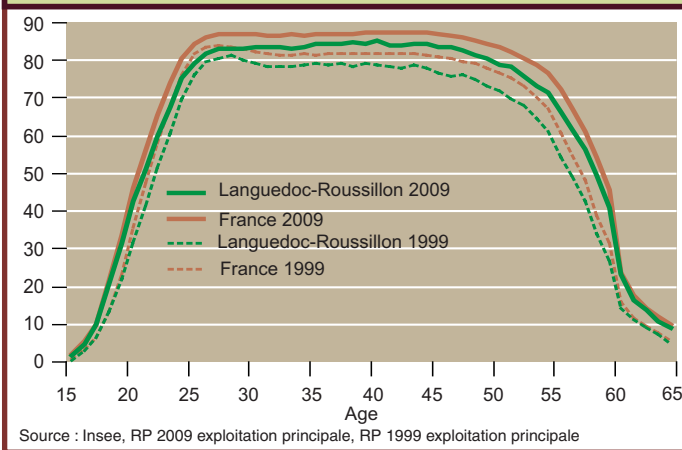
Unités : nombre et %

	2009			Evolution 2009/1999		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Population totale</b>	<b>1 252 410</b>	<b>1 358 480</b>	<b>2 610 890</b>	<b>+ 13 %</b>	<b>+ 14 %</b>	<b>+ 14 %</b>
<i>dont 15-64 ans</i>	<i>804 370</i>	<i>845 710</i>	<i>1 650 080</i>	<i>+ 13 %</i>	<i>+ 14 %</i>	<i>+ 14 %</i>
Population active de 15 à 64 ans	580 930	539 050	1 119 980	+ 13 %	+ 23 %	+ 17 %
<i>dont ayant un emploi</i>	<i>499 910</i>	<i>449 950</i>	<i>949 860</i>	<i>+ 15 %</i>	<i>+ 32 %</i>	<i>+ 22 %</i>
<i>au chômage</i>	<i>81 020</i>	<i>89 100</i>	<i>170 120</i>	<i>- 1 %</i>	<i>- 7 %</i>	<i>- 4 %</i>
Taux d'activité	72 %	64 %	68 %	0	+ 5	+ 2
Taux d'emploi	62 %	53 %	58 %	+ 1	+ 7	+ 4
Taux de chômage *	14 %	17 %	15 %	- 2	- 5	- 3

Source : Insee, RP 2009 exploitation principale, RP 1999 exploitation principale.  
\* : taux de chômage au sens du recensement (cf. définitions)

**Graphique 1 : Taux d'activité féminine en Languedoc-Roussillon et en France en 1999 et 2009**

Unité : %



Source : Insee, RP 2009 exploitation principale, RP 1999 exploitation principale

d'activité régional et national se maintient autour de 4 points pour les femmes et de 3,5 points pour les hommes.

### Les comportements des femmes vis-à-vis du marché du travail tendent vers ceux des hommes

En dix ans, la part des femmes actives parmi les femmes de 15 à 64 ans a augmenté de + 4,6 points alors que celle des hommes est restée stable. Dans ce sens, le comportement des femmes vis-à-vis du marché du travail se rapproche de celui des hommes. En 2009, le taux d'activité féminine est inférieur de - 8,5 points à celui des hommes, il lui était inférieur de - 13 points dix ans auparavant. Cependant ce rattrapage n'est pas identique selon les générations. Contrairement aux tendances passées, les jeunes de 15 à 24 ans sont plus actifs en 2009 qu'en 1999. Leur taux d'activité a augmenté de 7 points en 10 ans aussi bien chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes en partie du fait de la fin du mouvement de l'allongement des études et le développement de l'alternance (« *Projections à l'horizon 2060 : Des actifs plus nombreux et plus âgés* », Insee première n°1345, 2011). Le taux d'activité des jeunes femmes demeure en dessous de celui des jeunes hommes. Il est passé de 30 % en 1999 à 36 % en 2009 dans la région, et de 38 % à 45 % pour les jeunes hommes. En 1999, 65 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans étaient en étude, elles ne sont plus que 57 % en 2009, tendance constatée également au niveau national. Pour la population de 25 à 59 ans, la participation des femmes au marché du travail tend vers celle des hommes sous deux effets. D'une part, le taux d'activité masculine baisse légèrement : il était de 89 % en 1999 et de 87,5 % en 2009. D'autre part, l'activité féminine augmente sensiblement : en 1999, 73 % des femmes étaient actives, elles sont 78 % en 2009. La participation des seniors (60-64 ans) au marché du travail est croissante entre 1999 et 2009, en raison des modifications dans le régime des retraites et de l'allongement de la durée des études. L'augmentation est plus marquée chez les hommes, creusant les écarts de taux d'activité. Si en 1999, le taux d'activité des hommes de 60 à 64 ans était de même ordre que celui des femmes, 9 %, en 2009, il est de 18 %, taux supérieur de 3 points au taux féminin.

### L'écart des situations de chômage entre hommes et femmes se réduit

Si l'activité des femmes est croissante depuis dix ans, leur situation sur le marché du travail n'a pas beaucoup évolué. Le chômage, au sens du recensement, les touche toujours plus que les hommes malgré une amélioration au cours de la période 1999- 2009. Et quand elles sont en emploi, elles sont plus à temps partiel que les hommes, et se concentrent sur des catégories socioprofessionnelles d'employées notamment.

Quelle que soit la région française et son niveau de chômage, les femmes actives sont, en proportion, davantage à la recherche d'un emploi que leurs homologues masculins. Le Languedoc-Roussillon, avec le taux de chômage le plus important des régions de métropole, n'y fait pas exception. Comme au niveau national, la baisse du taux de chômage entre 1999 et 2009 a bénéficié aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Elle a aussi réduit l'écart des taux de chômage entre hommes et femmes. Il était de 6 points en 1999 avec 22 % des femmes actives au chômage contre 16 % des hommes actifs. En 2009, l'écart est inférieur à 3 points : il est de 14 % pour les hommes et de 17 % pour les femmes.

### Plus d'une femme sur deux occupe un emploi en 2009 en Languedoc-Roussillon

La baisse du taux de chômage des femmes entre 1999 et 2009, combinée à la hausse de l'activité féminine a pour corollaire une augmentation des femmes en emploi. En 2009, près d'une femme sur deux occupe un emploi, contre près de six hommes sur dix. Si la part des hommes en emploi est restée stable en 10 ans (+ 1 point), celle des femmes a progressé de + 7 points, féminisant ainsi davantage l'emploi.

### Les femmes demeurent plus à temps partiel que les hommes et sont concentrées sur quelques catégories socioprofessionnelles

En 2009, parmi les 932 000 emplois que compte le Languedoc-Roussillon, 443 800 sont occupés par des femmes, soit 47,6 %. Depuis dix ans, la part des femmes dans l'emploi a augmenté de 3 points, rejoignant ainsi le niveau national métropolitain. Ces dernières occupent davantage des postes dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, secteurs féminisés à 66 % en 2009. Dans la région, un emploi féminin sur deux est dans l'un de ces secteurs, alors qu'ils ne représentent qu'un tiers des emplois régionaux. Plus de la moitié des actives en emploi sont ouvrières ou employées (54 %), quatre sur dix sont cadres ou professions intermédiaires. La région se distingue par une surreprésentation des femmes artisans, commerçantes ou chefs d'entreprises : 5 % d'entre elles sont dans l'une de ses catégories contre 3,4 % au niveau national.

Comme au niveau national, le temps partiel est une caractéristique importante de l'emploi féminin : près d'un tiers des actives occupées de la région sont à temps partiel, contre seulement 8 % des hommes en emploi. Au niveau national, la part de femmes à temps partiel est moins importante, 28 %. Si les Languedociennes en emploi sont davantage à temps partiel, ceci est également vrai pour les

hommes. Le recours au temps partiel est plus important dans la région : 20 % de la population active occupée est à temps partiel, contre 17 % en France.

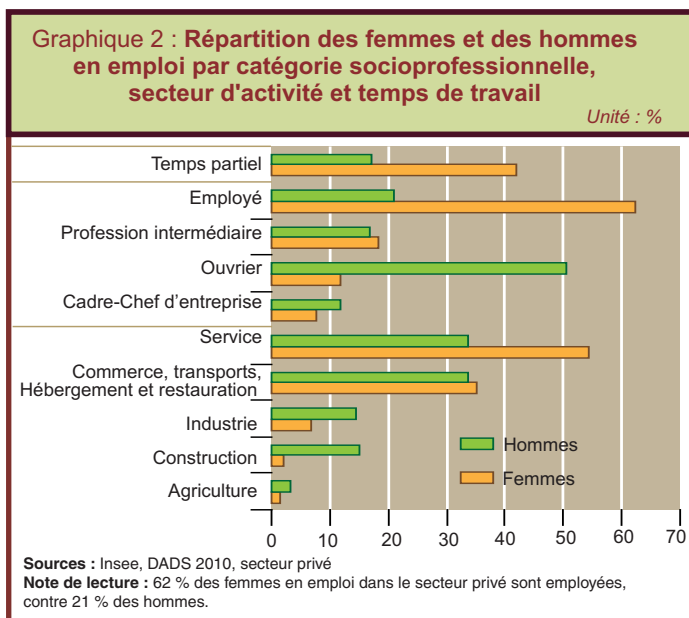
## Dans le secteur privé, les femmes gagnent 25 % de moins que les hommes en moyenne annuelle

Les femmes n'occupent pas les mêmes postes que les hommes, leurs conditions d'emploi sont également différentes, ce qui explique en partie l'écart de salaires entre hommes et femmes. En 2010, les femmes salariées du secteur privé en Languedoc-Roussillon gagnent en moyenne, 10,52 € net par heure de travail (tableau 2). Ce salaire horaire moyen est inférieur de - 15 % à celui des hommes. De plus, sur un an, elles travaillent moins que les hommes en moyenne : 1 118 heures par an, contre 1 261 heures pour les hommes. Ainsi, avec moins d'heures travaillées et un salaire horaire plus faible, leur salaire net annuel moyen est inférieur de - 25 % à celui des hommes. Il s'élève à 11 755 € par an en moyenne, soit un montant inférieur de - 7,2 % au SMIC annuel net (12 675 € en 2010).

	Femmes	Hommes	Ecart
Jours de travail	262	262	0 %
Heures de travail	1 118	1 261	- 11 %
Salaire net horaire	10,52 €	12,39 €	- 15 %
Salaire annuel net total	11 755 €	15 624 €	- 25 %

Source : Insee - DADS 2010 secteur privé

Au-delà du temps de travail réalisé, ces disparités salariales résultent aussi, pour partie, des différences entre les emplois exercés par les femmes et ceux exercés par les hommes. Les femmes occupent plus souvent des postes de travail à temps partiel moins bien payés : 42 % des postes du secteur privé occupés par des femmes sont des temps partiels contre 17 % pour ceux des hommes. Elles sont moins souvent cadres et exercent un peu plus que les hommes des professions intermédiaires. Elles occupent majoritairement des postes d'employées, qui figurent



souvent parmi les moins rémunérateurs. Enfin, elles travaillent globalement moins souvent que les hommes dans les secteurs d'activité rémunérateurs comme l'industrie (graphique 2).

## A situation professionnelle comparable, les femmes gagnent toujours 9 % de moins que les hommes

Ainsi, l'écart de 15 % observé en Languedoc-Roussillon entre le salaire horaire moyen des femmes et celui des hommes, est en partie imputable à des disparités entre les emplois occupés par les femmes et ceux occupés par les hommes (tableau 3). Ces effets de structure représentent 6 points de l'écart. Ainsi, l'écart corrigé des effets de structure serait de 9 %, constituant la part de l'écart salarial non expliqué par les différences d'emplois. Cette part représente une estimation « à emploi équivalent » de l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes. Autrement dit, l'écart de salaire entre femmes et hommes de la même tranche d'âge et de même catégorie socioprofessionnelle, travaillant dans une entreprise de même taille, dans le même secteur d'activité, avec le même contrat de travail, dans les mêmes conditions (temps complet ou partiel, application ou non d'une convention collective) est de 9 % en moyenne, en défaveur des femmes. Cette différence est sensiblement la même depuis le début des années 2000 et se situe à peu près au même niveau que dans les autres régions de France métropolitaine (« Inégalités de salaire entre les femmes et les hommes : une estimation pour le secteur privé en Languedoc-Roussillon », Repères Synthèse n°2, 2009). C'est le signe des efforts encore à poursuivre pour lutter contre les discriminations salariales entre femmes et hommes dans le secteur privé tant dans la région qu'au niveau national.

Caractéristiques des postes	Salaires horaires net moyen des femmes en euros	Ecart avec le salaire net moyen des hommes en %
<b>Ensemble</b>	<b>10,5 €</b>	<b>- 15</b>
Temps complet	10,9 €	- 13
Temps partiel	9,6 €	- 14
15 à moins de 25 ans	8,3 €	- 5
25 à moins de 40 ans	10,1 €	- 11
40 à moins de 55 ans	11,0 €	- 19
55 à moins de 65 ans	12,1 €	- 22
Cadre-Chef d'entreprise	17,9 €	- 21
Profession intermédiaire	12,2 €	- 13
Employé	9,1 €	- 7
Ouvrier	8,5 €	- 14
0 à 9 salariés	9,9 €	- 10
10 à 49 salariés	10,6 €	- 14
50 salariés et plus	11,1 €	- 20
CDI	10,8 €	- 16
CDD	9,0 €	- 10
Autre contrat	10,4 €	- 9
Convention collective	10,5 €	- 16
Pas de convention collective	11,4 €	- 8
Agriculture	8,2 €	- 5
Industrie	11,4 €	- 19
Construction	11,9 €	+ 2
Commerce, transports, hébergement et restauration	9,5 €	- 15
Services	11,0 €	- 18

Source : Insee - DADS 2010 secteur privé

## Sources

### Recensement de la population

Les principaux résultats de cette étude sont issus des recensements de la population. Jusqu'en 1999, le recensement de la population a été réalisé de manière exhaustive. Les résultats de 2009 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2007 et 2011.

### Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS)

Les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) de 2010 ont été exploitées pour mesurer les écarts de salaires entre hommes et femmes pour l'emploi salarié. Les DADS sont des documents administratifs fournis par les entreprises employant des salariés. Elles couvrent toutes les catégories de salariés, pour tous les établissements et pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État.

## Définitions

### Population active

La population active occupée (ou population active ayant un emploi) comprend, au sens du recensement de la population, les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

### Taux d'activité

Le taux d'activité au sens du recensement de la population est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs au sens du recensement) et l'ensemble de la population correspondante.

### Chômeurs au sens du recensement de la population

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

### Taux de chômage

Le taux de chômage au sens du recensement est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

### Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

## L'analyse des salaires « toute chose égale par ailleurs »

L'analyse des salaires concerne uniquement les salariés de 15 à 64 ans, du secteur privé (c'est-à-dire hors administrations d'État, collectivités territoriales et établissements hospitaliers) qui exercent un emploi dans un établissement du Languedoc-Roussillon. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les emplois aidés, les emplois à domicile et les agriculteurs salariés de leur exploitation agricole.

De nombreux déterminants influencent le niveau de rémunération d'un salarié. De ce fait, la comparaison du niveau de rémunération moyen observé entre différentes populations de salariés est perturbée par des facteurs explicatifs non pris en compte. Ainsi, une partie de l'écart entre la rémunération moyenne des femmes et celle des hommes s'explique par le fait que les hommes sont sur représentés parmi les cadres, catégorie mieux rémunérée que la moyenne.

Le modèle d'analyse de la variance utilisé est de la forme :

$$\text{Log}(w) = \alpha + \beta x + \xi$$

avec :

w : salaire net horaire

$\alpha$  : constante

$\beta$  : « poids » du facteur x

$\xi$  : résidu

Pour cette étude, les variables utilisées pour expliquer le salaire horaire net en 2010 sont :

- Âge du salarié (15 à moins de 25 ans, 25 à moins de 40 ans, 40 à moins de 55 ans et 55 ans à moins de 65 ans)
- Condition d'emploi du poste de travail (temps complet, temps partiel)
- Contrat de travail du salarié (CDI, CDD et autres contrats)
- Catégorie socioprofessionnelle (Cadre-chef d'entreprise, profession intermédiaires, ouvrier et employé)
- Application d'une convention collective ou non dans l'entreprise
- Taille de l'entreprise au 31 décembre (0 à 9, 10 à 49, 50 à 249, 250 à 499 et 500 salariés et plus)
- Secteur d'activité de l'établissement en NA38



## Pour en savoir plus

- « Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes »  
*Insee, Insee Première n°1436, mars 2013*
- « Hommes et femmes en Languedoc-Roussillon : des écarts qui se réduisent mais des clivages encore marqués »  
*Insee, Languedoc-Roussillon, Repères Chiffres n°2, 2012*
- « Inégalités de salaire entre les femmes et les hommes : une estimation pour le secteur privé en Languedoc-Roussillon »  
*Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°2, 2009*
- « Les femmes et les hommes en Languedoc-Roussillon : chiffres clés 2005 »  
*Insee, Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°1, 2005*
- « Faiblesse persistante des salaires du secteur privé en Languedoc-Roussillon »  
*Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°12, 2003*
- « Forte augmentation de l'activité féminine en Languedoc-Roussillon : l'écart se réduit avec la France »  
*Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse n°5, 2001*
- « Femmes et hommes - Regards sur la parité »  
*Insee, Insee Références - édition 2012*
- « La palette des métiers exercés par les femmes est beaucoup plus réduite que celle des hommes »  
*Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, Synthèse Flash n°33, 2012*
- « Peu d'écart de salaire entre hommes et femmes »  
*Insee Réunion, Économie de la Réunion n°136, 2010*
- « Les femmes en Bretagne »  
*Insee Bretagne, Dossier d'Octant n°50, 2007*
- « L'écart des salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ? »  
*Insee, Économie et Statistique n°398-399, mars 2007*